



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 111253

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann prie M. le ministre de la santé et des solidarités de bien vouloir lui faire connaître sa position sur la recommandation formulée par la Cour des comptes dans son rapport sur l'application des lois de financement de la sécurité sociale, visant à favoriser une meilleure répartition géographique des infirmières et infirmiers diplômés d'État, exerçant à titre libéral.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111253

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12367